

Installation du logiciel SYREQ

Veuillez noter que le logiciel SYREQ n'est plus mis à jour et que le gouvernement du Québec ne peut garantir la compatibilité avec les systèmes d'exploitation récents.

La présente version du logiciel SYREQ comporte des modifications qui nécessitent la désinstallation de la version précédente. Il est donc primordial de suivre toutes les étapes mentionnées ci-dessous pour s'assurer que tous les composants du logiciel ont été correctement mis à jour.

Étapes d'installation du logiciel

1. Si vous avez une version antérieure de SYREQ, désinstallez cette version en utilisant la **procédure de désinstallation**. N'effacez pas les fichiers et les répertoires qui contiennent votre version actuelle de SYREQ.
2. [Téléchargez le fichier contenant le logiciel.](#)
3. Cliquez avec le bouton droit de votre souris sur le fichier SYREQ_v13.zip et sélectionnez « Extraire tout... ».
4. Choisissez le dossier dans lequel vous souhaitez enregistrer le fichier et cliquez sur Extraire.
5. Dans ce nouveau dossier, démarrez le programme INSTALL.EXE en double-cliquant sur celui-ci; cela lancera automatiquement le programme d'installation. Suivez alors les instructions apparaissant à l'écran.

Modules supplémentaires

Pour rendre possible l'installation sur les systèmes d'exploitation récents, il se peut que le module complémentaire « MSCOMCTL.OCX » doive être installé. Sous Windows 7 et Windows 10, ce fichier se trouve dans le répertoire C:\Windows\SysWOW64. S'il n'y est pas, il peut être téléchargé sur le [site Web de Microsoft](#).

Pour pouvoir consulter le fichier d'aide sur SYREQ, le programme « WinHlp32.exe » doit également être installé sous le répertoire C:\Windows. Sinon, il peut être téléchargé sur le [site Web de Microsoft](#).

Aide en ligne

Une aide en ligne est offerte dans le logiciel SYREQ ainsi qu'à partir de Windows sous le menu Démarrer – Programmes – SYREQ.

Répertoire Exemples

Le répertoire Exemples sous C:\Program Files (x86)\SYREQ (Windows 7) contient des fichiers modèles pour préparer des données à traiter avec le logiciel SYREQ.

Tables de transformation

Les tables de transformation sont structurées dans le format GSB. Ce format est compatible avec celui du logiciel de transformation nationale NTv2 développé par Ressources naturelles Canada. Une fois le logiciel SYREQ installé, vous trouverez les tables dans le répertoire SoftMap Shared\grid sous C:\Program Files (x86)\Common Files (Windows 7). Ces fichiers sont aussi disponibles dans le répertoire GRID du fichier SYREQ_v13.zip. Pour obtenir plus d'information sur ces tables, consultez l'aide en ligne du logiciel SYREQ.

Procédures de désinstallation de SYREQ

Il existe deux procédures pour désinstaller SYREQ.

La première est d'utiliser **Désinstaller SYREQ** à partir de Windows sous le menu Démarrer – Programmes – SYREQ.

La deuxième est d'utiliser l'option **Programmes et fonctionnalités** (Windows 7) du panneau de configuration de Windows.

Soutien technique

Compte tenu des limites de compatibilité du logiciel SYREQ avec les systèmes d'exploitation récents, le Ministère offre uniquement un soutien minimal. Si vous avez des problèmes au moment de l'installation, vous pouvez communiquer avec :

Géoboutique Québec

geoboutique@mern.gouv.qc.ca

418 643-3582 (région de la Capitale-Nationale)

Ligne sans frais : 1 866 226-0977 (au Québec, en Ontario et au Nouveau-Brunswick)

Logiciels alternatifs

Dans le cas où le logiciel SYREQ n'est pas compatible avec votre système d'exploitation, les logiciels NTv2 et TRX développés par Ressources naturelles Canada sont une alternative pour convertir et transformer des coordonnées. Le gouvernement du Québec n'offre aucun support sur ces logiciels.